



**PRÉFET  
DES ALPES-  
MARITIMES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **Guide d'utilisation « Démarches simplifiées »**

**2023**

Procédure de dépôt des demandes de subvention

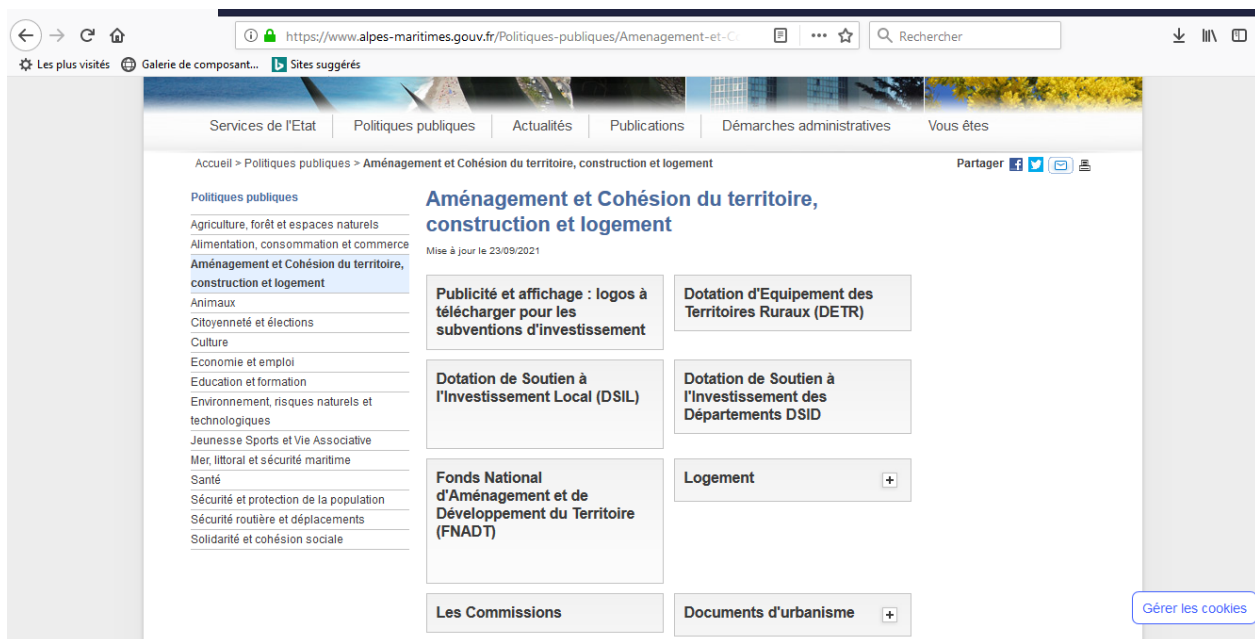
au titre

de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Un formulaire par projet

**I – CONNEXION A LA PLATE-FORME**

Pour cela vous devrez vous connecter en cliquant sur le lien de la démarche disponible sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes / rubrique **Politiques Publiques : Aménagement et cohésion des Territoires**, puis rubrique par exemple : **Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux** .



Si votre collectivité est située dans l'arrondissement de Grasse ; merci de cliquer ici

<https://www.demarches-simplifiees.fr/>

**PRÉFET DES ALPES-MARITIMES**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Demande de subvention DETR - ARRONDISSEMENT DE GRASSE 2022

Cette téléprocédure concerne les demandes de subventions au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - arrondissement de Grasse pour l'année 2022

Ci-joint la liste des communes et EPCI éligibles à cette dotation, accompagnée de la circulaire DETR 2022.

**ATTENTION :**  
Merci de déposer un seul dossier par projet, en ne sollicitant qu'une subvention.

[Commencer la démarche](#)

Si votre collectivité est située dans l'arrondissement de Nice ; merci de cliquer ici



## Demande de subvention DETR - ARRONDISSEMENT DE NICE 2022

Cette téléprocédure concerne les demandes de subventions au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - arrondissement de Nice pour l'année 2022:

**ATTENTION :**

Merci de déposer un seul dossier par projet, en ne sollicitant qu'une subvention.

**RAPPELS :**

- Seuls les projets matures doivent être télétransmis.
- L'opération ne doit pas avoir débuté avant l'accusé

Commencer la démarche



Si vous ne possédez pas de compte, cliquez sur «Créer un compte demarches-simplifiees.fr» et créez votre compte en entrant une adresse mail et en saisissant un mot de passe puis cliquez **Créer votre compte**;

- Si vous avez déjà un compte, cliquez sur **J'ai déjà un compte** et connectez-vous avec vos identifiants. Si vous avez oublié votre mot de passe et si vous ne le connaissez pas, cliquez sur Mot de passe oublié.
- Si un compte existe avec l'adresse mail saisie, vous recevrez dans la boîte de réception de cette adresse un message pour réinitialiser le mot de passe.

Une fois connecté, vous pouvez consulter vos dossiers en cours si vous en avez, sinon, vous pouvez **commencer un nouveau dossier**.

Munissez vous du numéro SIRET de votre collectivité au nom de laquelle vous allez déposer votre demande de subvention pour pouvoir commencer.



## Demande de subvention DETR - ARRONDISSEMENT DE NICE 2022

Cette téléprocédure concerne les demandes de subventions au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - arrondissement de Nice pour l'année 2022:

**ATTENTION :**

Merci de déposer un seul dossier par projet, en ne sollicitant qu'une subvention.

**RAPPELS :**

- Seuls les projets matures doivent être télétransmis.
- L'opération ne doit pas avoir débuté avant l'accusé réception de dépôt du dossier.

### Identifier votre établissement

Merci de remplir le numéro de SIRET de votre entreprise, administration ou association pour commencer la démarche.

Numéro SIRET à 14 chiffres

Veuillez compléter ce champ.

Pour trouver votre numéro SIRET, utilisez [annuaire-entreprises.data.gouv.fr](https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr) ou renseignez-vous auprès de votre service comptable.

Valider



Saisir le numéro SIRET à 14 chiffres de votre collectivité et valider. Vous pouvez également le rechercher à partir de l'annuaire des entreprises en cliquant sur le lien proposé : [annuaire-entreprises.data.gouv.fr](http://annuaire-entreprises.data.gouv.fr)

Une fois celui-ci validé, les informations relatives à votre collectivité s'affichent. Cliquer sur Continuer avec ces informations si le SIRET est correct, sinon cliquez sur Utiliser un autre SIRET;

## **II. PREPARATION DES PIECES NECESSAIRES AU DEPOT DE DOSSIER**

Avant de déposer un dossier sur [demarches-simplifiees.fr](http://demarches-simplifiees.fr), penser à scanner tous les documents nécessaires et les enregistrer afin de pouvoir les joindre lors du dépôt de votre dossier :

1. Descriptif du projet / note d'opportunité \*
2. Délibération du conseil municipal
3. Fiche de poste de dépenses et Plan de financement prévisionnel détaillé \*
4. Échéancier\*
5. Copies des demandes ou décisions d'attribution des subventions des cofinanceurs
6. Programme détaillé des travaux par postes de dépenses
7. Devis descriptifs des travaux (non signés du représentant légal) \*
8. Attestation de non commencement de travaux signée avant le dépôt de dossier \*
9. Libre disposition des biens (Attestation de maîtrise du foncier )\*
10. Autres documents complémentaires obligatoires (se référer à la circulaire)

## **III. DEPOT DU DOSSIER**

Lorsque toutes les rubriques ont été complétées et les pièces jointes enregistrées, cliquer sur **Déposer le dossier** (en bas à droite de la page)

Si votre saisie n'est pas complète (les champs suivis d'un astérisque\*doivent être obligatoirement saisis), l'application se positionnera sur le champ qui doit être complété. Un commentaire apparaît pour vous aider à remplir le champ.

Lorsque votre dossier est bien complété vous recevez ce message à l'écran :



**Merci !**

Votre dossier sur la démarche **Demande de subvention DETR - ARRONDISSEMENT DE NICE 2022** a bien été envoyé.

Vous avez désormais accès à votre **dossier en ligne**.

Vous pouvez le **modifier** et **échanger** avec un instructeur.

[Accéder à votre dossier](#)



## **Votre dossier est dit en construction**

Vous pourrez le modifier et échanger avec un instructeur lors de sa construction et de son instruction.

### **IV. SUIVI DU DOSSIER**

Pour modifier ou compléter votre dossier, se reconnecter sur Démarches simplifiée

Se positionner sur onglet demande, cliquer sur le dossier concerné dans la liste, puis, une fois celui-ci sélectionné, cliquer sur **Modifier mon dossier**

**Demande de subvention DETR - ARRONDISSEMENT DE NICE 2022** en construction  
Dossier n° 6179147 - Déposé le 07 octobre 2021 11:21

[Inviter une personne à modifier ce dossier](#) [Modifier mon dossier](#)

**Résumé** Demande Messagerie

**en construction** ▶ en instruction ▶ terminé

Votre dossier est en construction. Cela signifie que **vous pouvez encore le modifier**. Vous ne pourrez plus modifier votre dossier lorsque l'administration le passera « en instruction ».

**Vous avez une question ?** Utilisez la messagerie pour **contacter l'administration directement**.

**Dernier message**

**Email automatique** le 7 octobre à 11 h 21  
[Votre demande de subvention N°6179147 a été réceptionnée par les services de



Procédez aux modifications (joindre une pièce manquante, ajouter un devis, etc), consultez la messagerie ou envoyez un message si besoin, et le cas échéant cliquer sur « **Enregistrer les modifications** » du dossier en bas à gauche de l'écran.

A partir du moment où votre dossier est complet il peut être passé en instruction par les services instructeurs.

Vous en recevrez la confirmation dans votre boîte mail



A ce stade, vous ne pourrez plus modifier votre dossier.

- Si votre dossier est accepté, il vous sera notifié un arrêté attributif.
- Si votre dossier est refusé, il vous sera notifié une lettre de refus (inéligibilité, opération ayant connu un démarrage, ...)
- Si votre dossier n'est pas retenu, il pourra être maintenu sur votre demande au titre de l'année 2023.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter :

**Communes relevant de l'arrondissement de Nice**

M. le Préfet des Alpes-Maritimes  
Direction des interventions et de la coordination de l'État  
Mission ingénierie financière  
147 boulevard du Mercantour  
06286 NICE CEDEX 3

Cheffe de mission : Mme Fanny KRIMI

Contact : Mme Adeline FIORUCCI ☎04.93.72.29.63  
✉ [adeline.fiorucci@alpes-maritimes.gouv.fr](mailto:adeline.fiorucci@alpes-maritimes.gouv.fr)

## **Communes relevant de l'arrondissement de Grasse**

Mme la Sous-Préfète de Grasse  
Service de coordination des politiques publiques

06135 GRASSE CEDEX

Chef du service : M. Christian REY

### **Secteur est**

Contact : Mme Élodie MARX ☎04.92.42.32.36

✉ [elodie.marx@alpes-maritimes.gouv.fr](mailto:elodie.marx@alpes-maritimes.gouv.fr)

### **Secteur ouest**

Contact : Mme Cécile TESSIER ☎04.92.42.32.62

✉ [cecile.tessier@alpes-maritimes.gouv.fr](mailto:cecile.tessier@alpes-maritimes.gouv.fr)